Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Pontmain - Tome IV

Pontmain. — *G. de Pomano*, 1243 (*Historiens de France*, t. XXIII).

Population : 736 hab. en 1901 ; — 710 hab. en 1906.

On cite en 1530 : la rue Gohier, la Grand-Rue, le chemin tendant du Pontmain à Chilloux.

Le moulin est séquestré sur le seigneur de Mausson, 1792. — Michel Foubert était entrepreneur de deux manufactures de papier, 1794.

Autrefois, écrit M. le curé Guérin, assemblée le jour Saint-Simon et Saint-Jude. — D'après une note de M. Le Nicolais de Clinchamp, en 1850, les forges étaient alimentées par l'étang qui entourait le château. On voyait encore des traces du fourneau. Un autre étang, dont la chaussée toujours apparente est aux Chênots, servait pour l'affinerie. Les résidus de la forge avaient laissé de nombreux dépôts le long de la rivière. Le minerai peu riche se tirait du bois du Parc et des landes de Chilou. La castille venait de plus loin.

Les landes de Chanteil, arrentées par François de Lorraine à Jacq. de Goué le 12 février 1551, furent cédées au même titre par le preneur à Guy de Scépeaux, sgr de Mausson, le 12 avril 1556. — Amb. de Goué vendit de même pour 1.000 écus, le 13 juin 1595, les métairies de Fontaine-Couverte, de Prévert, du Parc et de la Bruyère, à Guy de Scépeaux, avec le moulin, l'étang et les prairies de Pontmain, qui devaient certainement comprendre les ruines du château. En effet dans son aveu au duc de Mayenne au commencement du XVIII^{e} s., Ch. de Romilly mentionne : « l'emplacement, fonds, château et bois du Pontmain, le tout s'entretenant et buttant aux terres de la Hoberie, la Bretonnière la ville du Pontmain et Chilou. » C'est de Fontaine-Couverte que l'eau était amenée au château par un canal en pierre de taille d'un travail très soigné. On voyait encore à l'entrée du château, en 1846, une motte féodale qui était peut-être plutôt une butte faisant partie du châtelier primitif, dont l'enceinte est toujours reconnaissable.

C'est par le rapprochement des quatre *ponts* ou passages fortifiés du Dairon entre le Maine et la Bretagne que l'on peut en saisir la signification : le Pontmain, avec son château bâti dans l'enceinte d'un châtelier du XI^{e} siècle, et sa chapelle devenue église paroissiale ; — le Pont-Dom-Guérin, protégé par le château de Mausson de même origine, ayant aussi sa chapelle d'ermitage de Saint-Abraham ; — le Pont-Aubray, qui garde intact son châtelier et sa chapelle d'origine romane. C'est à cet angle du pays manceau que convergeaient tous les chemins montais qui empruntaient son territoire ; par là que se dirigeait le mouvement le plus actif de communication. Le baron de Mayenne songea dès sa première investiture, en assurant la sécurité des voyageurs, à s'en procurer le bénéfice. Le seigneur de Landivy fut son voyer, comme il est nommé dans la vie de saint Guillaume Firmat. Pontmain, qu'il se réserva et qu'il fortifia mieux que les autres ponts ou passages, fut le chef-lieu d'une de ses châtellenies, qu'il n'abandonna jamais.

C'est à peine s'il subsiste aujourd'hui un pan de mur du château qu'on puisse attribuer au XV^{e} s. Le Dauphin en avait déjà ordonné en 1422 le démantèlement, qui fut exécuté par Jean des Vaux, capitaine de Mayenne.

En 1850, M. Jean-Jacq. Morin, acquéreur de l'emplacement du château, en fit démolir les anciennes ruines et mit

la terre sur ses prés. Les murs avaient 6 ou 7 pieds d'épaisseur ; autour était un double rempart de terre et et dans l'entre-deux un large et profond fossé. Dans les défrichements précédents, 1839, 1843, les ouvriers avaient trouvé de « nombreuses monnaies d'or et d'argent (?) » qu'ils vendaient, une fleur de lis en bronze, un passe-filet en argent, un chandelier et deux agrafes en fer, le couvercle d'un encensoir ou d'une cassolette, des patenôtres, une longue épingle (5 pouces ½) à cheveux en bronze, une autre épinglette (2 p. ½) avec une grosse tête en cuivre, une autre encore plus forte, trois monnaies, une quatrième en argent du duc Jean de Bretagne. Je mentionne à part un sceau ovale que M. le curé de Pontmain confia à l'abbé Badiche, celui-ci à un antiquaire de Paris qui le perdit ou le garda. Un religieux était figuré à genoux aux pieds de la Vierge et de l'exergue on avait lu : S. RAOVLT LE BRETON VE… puis huit lettres illisibles. Il y eut en 1488 un Raoul Le Breton, abbé cistercien de Tyronneau. Ce sceau matrice pouvait être à lui (V. Chron. paroiss. de M. Guérin).

M. l'abbé Pointeau avait décrit et dessiné, étant vicaire à Fougerolles, une empreinte du sceau de la cour de Pontmain, qu'il dit avoir vu appendu à une charte de 1294 et semblable en tout à celui qui est publié dans le Cartul. de l'Abbayette, p. 13, scellant une charte de 1421. La date donnée par M. Pointeau doit être fausse. Les armes d'Anjou et de Bretagne ne peuvent figurer à Mayenne et à Pontmain avant le mariage de Louis de France et de Marie de Blois (1360). — René Courte était encore bailli de Pontmain, 1707-1719. Il était père de René Courte, qui fut maire d'Ernée.

La métairie du bourg et sa grande maison dite alors le *grand logis du Pontmain*, fut baillée à rente par Franç. de Romilly, sgr de Mausson, à Nic. Lemarchand, par acte devant Jacq. Maulavé, du 1er sept. 1666, puis rétrocédée par un nouvel acquéreur, le 23 mars 1715, à Elis-Gab. de Belleforière, dame de Mausson ; aliénée enfin définitivement par la même dame en faveur de Franç. Morin de Villeneuve pour une rente de 100 ℔, au mois de sept. 1715. L'encorbellement qu'on y remarque extérieurement servait de socle à une statue en plomb de 2 pieds ½ de hauteur, appuyée sur une jambe, et tenant une boule dans la main. On donnait au personnage le sobriquet de saint Alivergault. On en fit, dit-on, des balles pendant la Révolution.

Avant les réparations récentes, l'église n'était éclairée que faiblement par cinq petites fenêtres très étroites. Dans le chœur, la seule fenêtre au midi conservait, en 1650, un médaillon en verre peint représentant le Calvaire, la Sainte Vierge et saint Jean au pied de la croix. Une note de Jul. Huard, peintre, apprend que le mauvais état du vitrail et le changement de la croisée n'ont pas permis d'utiliser cet objet qui se trouve perdu. La Vierge du XVe s., en pierre, provenant de l'église, transférée dans la chapelle du Chêne-Jouanne, puis installée sur le cul-de-lampe du grand logis et enfin dans une niche de la façade du presbytère, est aujourd'hui remisée je ne sais où. Une décoration de bon goût, œuvre d'un artiste de la petite paroisse, a transformé heureusement l'aspect intérieur de l'église, 1882-1900.

Le 9 août 1791, J.-B. Bazin, vicaire à Saint-Ellier, desservant Pontmain, eut ordre de la municipalité de Saint-Ellier de quitter sa maison dans trois jours ; mais le district d'Ernée l'y maintint jusqu'à nouvel ordre. Puis, le 31 mars suivant, il enjoignit de fermer l'église et d'en porter les vases sacrés à Saint-Ellier, parce que les hommes des paroisses voisines y venaient assister à la messe armés de bâton et de lances. Le décret civil du 8 août 1792 faisait de la paroisse une simple succursale de Saint-Mars-sur-la-Futaie.

Jean *Delaunay*, 1747, 1774, et N. *Bidault*, 1776, ont fait les fonctions de vicaire.

Curé : Chauvière, 1903.

École chrétienne libre tenue par des séculières, remplaçant celle des sœurs de Rillé.

Le *vieux cimetière* longtemps délaissé est rendu depuis cinquante ans à sa destination. J'ai recueilli comme je

l'ai pu dans l'*Épigraphie*, les souvenirs qui se rattachent traditionnellement à une vieille tombe et à la croix marquée des armes du Saint-Siège. On trouva dans ce terrain, en 1749, un tombeau maçonné à chaux et à sable et recouvert de pierres plates, où il y avait trois têtes.

A la translation des reliques des saints de Savigny, vers la Pentecôte 1243, deux habitants de Pontmain : Geof. Fourel et Jean Lefèvre, *Faber*, furent guéris.

En 1748, les habitants de la Bazouge et des paroisses bretonnes limitrophes du Maine où régnait l'épizootie, veillaient sur les chemins pour empêcher l'introduction du bétail contaminé.

L'*inventaire* de 1906 échoua le mercredi 14 février devant la protestation de 200 fidèles représentant toute la paroisse. L'agent revint le samedi, escorté de quatre brigades de gendarmerie, qui l'introduisirent par la porte fracturée de la sacristie.